



SE-Unsa 31
19 boulevard Silvio TRENTIN
31200 TOULOUSE
05.61.14.72.72

31@se-unsa.org

*Mercredi 5 février 2020
à Toulouse*

Objet : Projet de loi concernant la réforme des retraites

Madame, Monsieur,

Vous allez examiner le projet de loi de réforme des retraites. Tout le monde, à commencer par le Président de la République, a reconnu que nous, les enseignants, CPE et PsyEN, sans une revalorisation conséquente, serions très largement perdants d'un système qui calculerait nos retraites à partir des rémunérations de toute la carrière. En effet, ces projections sont révélatrices de carrières très mal payées jusqu'à ce que nous accédions trop tardivement aux derniers échelons et aux grades les plus élevés.

La dépréciation de nos carrières est le fruit d'un mouvement de plusieurs décennies qui s'est produit alors que nos métiers devenaient pourtant de plus en plus difficiles.

Nous tenons à vous faire savoir que l'engagement de revalorisation suscite pour notre part de très forts doutes et inquiétudes. Nous ne pouvons réussir à croire à des progrès à venir alors que les décisions imposées depuis plusieurs années sont venues s'ajouter aux difficultés professionnelles rencontrées face aux multiples défis posés à l'Ecole. Nous craignons que la revalorisation annoncée ne soit pas au rendez-vous mais qu'une redéfinition de notre métier vienne encore détériorer nos conditions d'exercices.

Nous vous demandons donc de veiller aux dispositions garantissant le maintien de notre niveau de retraite et de soutenir la revalorisation nécessaire et légitime de nos rémunérations sans contreparties.

Nous voudrions pouvoir compter sur vous pour défendre l'Ecole de la Nation et reconnaître ceux qui la font vivre. Nous vous invitons également à nous rencontrer à notre section de la Toulouse pour échanger sur notre quotidien.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en notre attachement au service public d'éducation.

Franck Calmels
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 31